

ARVERNE GROUP
Société à mission
Société anonyme au capital social de 398 342,93 euros
Siège social : 2, avenue du Président Pierre Angot, 64000 Pau,
895 395 622 R.C.S. Pau
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 MARS 2025

Le 26 mars 2025, le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** ») a pris les décisions suivantes :

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le Président rappelle que, lors de sa séance du 9 novembre 2023, le Conseil a autorisé la création de la SCI Arverne Immobilier, notamment en vue de l'acquisition du bien en VEFA à Pau afin d'y établir le siège social d'Arverne Group SA.

Le déménagement étant prévu fin avril 2025, il donc proposé de transférer le siège social d'Arverne Group du 2 avenue du Président Pierre Angot, 64000 Pau au 4 chemin de Barincou, 64000 Pau à compter du 2 mai 2025.

Le Conseil, à l'unanimité,

ainsi que le permettent les dispositions de l'article 4 des statuts de la Société,

décide de transférer le siège social de la Société au 4 chemin de Barincou, 64000 Pau à compter du 2 mai 2025, étant précisé que cette décision sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, et

décide de modifier l'article 4 « Siège social » des statuts de la Société qui sera rédigé comme suit à compter du 2 mai 2025 :

« Le siège social est fixé : 4 chemin de Barincou, 64000 Pau.

Le siège social peut être transféré en tout autre lieu en France par décision du Conseil d'administration, sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Lors d'un transfert décidé par le Conseil d'administration, celui-ci est autorisé à modifier les Statuts et à procéder aux formalités de publicité et de dépôt qui en résultent à la condition d'indiquer que le transfert est soumis à la ratification de l'Assemblée générale ordinaire ».

Extrait certifié conforme par le président directeur général

DocuSigned by:

7EFA708CA31C40C...

Pierre Brossollet